

CONTRATS DEPARTEMENTAUX LECTURE

EVALUATION 2024

Un outil collaboratif
entre l'Etat et les départements
pour le développement de la lecture



Bibliothèque municipale de l'Île d'Yeu (Vendée, Pays de la Loire) © Julien Traniello

Sommaire

1. Le contrat départemental lecture en bref	3
2. Chiffres clés 2024	4
Carte des contrats départementaux lecture 2024	4
3. Actions réalisées en 2024	5
4. Priorités plébiscitées en 2024	6
Un levier pour encourager la lecture des jeunes	6
Un service de proximité sociale et géographique	6
Un outil qui permet l'innovation en bibliothèques	7
Une mise en visibilité dans le cadre d'événements nationaux	7
5. Perspectives	7
6. Quelques CDL emblématiques	8
CDL Côtes d'Armor (Bretagne)	8
CDL Réunion	8
CDL Calvados (Normandie)	9

1. Le contrat départemental lecture en bref

Le contrat départemental lecture est un outil efficace pour :



Structurer les bibliothèques



Créer un cadre de coopération entre les acteurs des territoires



Développer la lecture pour tous les publics

Les contrats départementaux lecture (CDL) permettent aux départements et à l'Etat d'accompagner les projets d'aménagement des territoires et de développement de la lecture, notamment en faveur des zones rurales.

En effet, la contractualisation est un outil particulièrement efficace pour coordonner et additionner l'action des différents acteurs publics, dans un contexte où les services publics se raréfient dans ces territoires.

Les CDL soutiennent l'action des bibliothèques départementales, qui apportent elles-mêmes une contribution majeure aux bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants et aux petites villes. Ainsi, un CDL bénéficie aussi bien aux départements qu'aux collectivités du bloc communal.

C'est la raison pour laquelle le ministère de la Culture a fait de la généralisation des CDL à l'ensemble des départements (d'ici 2027) l'une des principales mesures de son plan Culture et ruralité.

Ces CDL reposent sur un cofinancement de l'Etat et du département. Ils sont signés pour trois ans et sont renouvelables deux fois, permettant à l'ensemble des acteurs locaux de construire des projets sur le long terme.

Les CDL sont élaborés conjointement par les départements et les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), dans un cadre souple qui permet d'ajuster les actions aux réalités territoriales.

Ils sont construits à l'aide d'une méthodologie de projet qui s'appuie sur un diagnostic qui aide à définir des objectifs.

Le cadre national des actions éligibles à un CDL, élaboré avec Départements de France et l'Association des bibliothécaires départementaux, se veut très large, pour pouvoir s'adapter aux politiques locales et aux besoins du terrain.

La déclinaison des axes stratégiques dans le CDL est examinée et validée dans le cadre de comités de pilotage. Ceux-ci réunissent une fois par an les différentes parties prenantes.

Par le biais des CDL, les départements peuvent ainsi travailler en direction d'une diversité de publics (jeunesse et petite enfance, publics empêchés...), en lien avec d'autres partenaires : centres médico-sociaux, associations... La mutualisation de services et la formation (personnels ou bénévoles) sont également encouragées, tout comme la transition écologique et l'égalité hommes-femmes.

2. Chiffres clés 2024



66 CDL actifs pour 68 départements⁽¹⁾, dont 25 nouveaux CDL signés en 2024



2,8 M€ versés en 2024 par l'Etat pour les CDL (+ 86% par rapport à 2023)

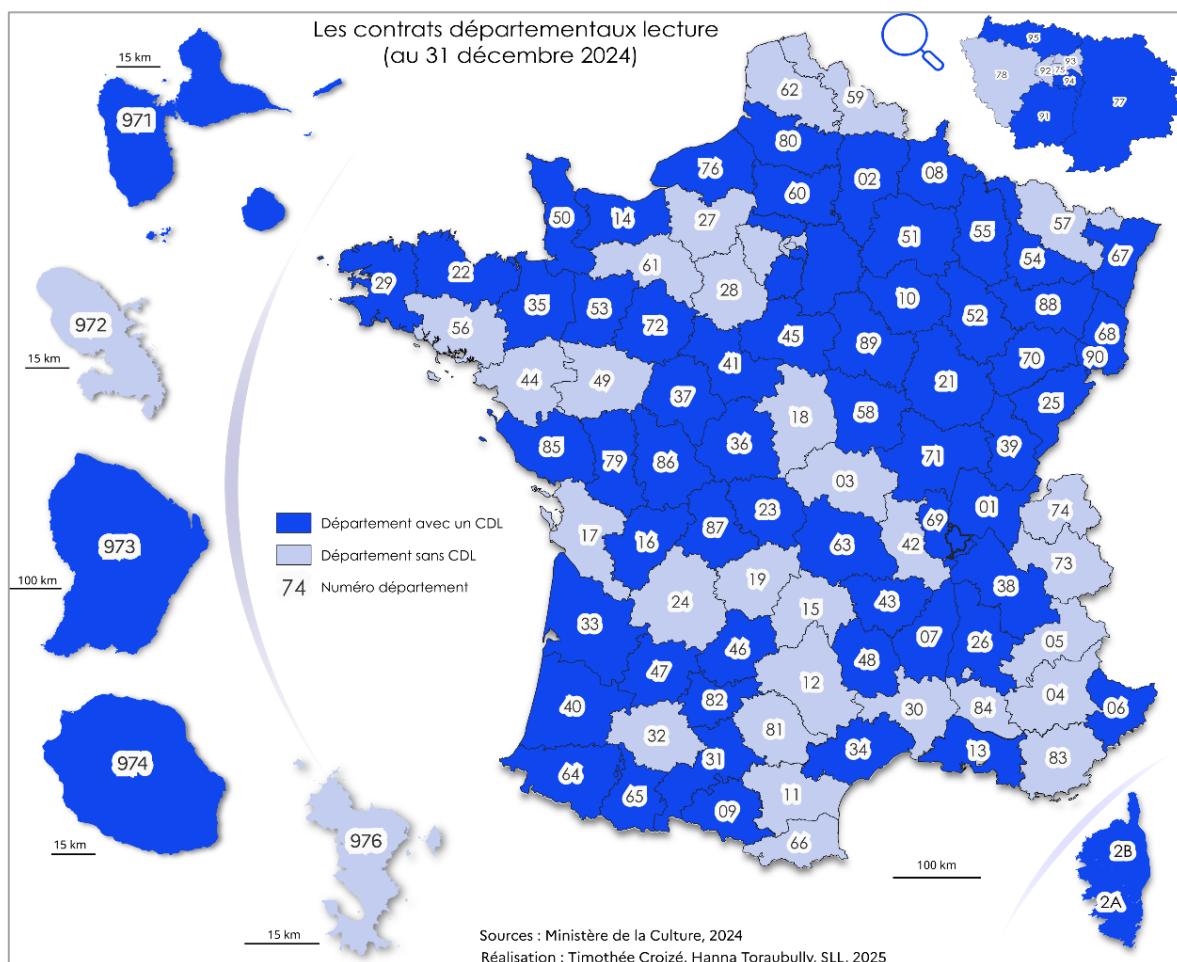


38 des 56 départementaux ruraux de France sont dotés d'un CDL (soit 68%)



Un apport annuel moyen de l'Etat de 42 000 € par an et par département

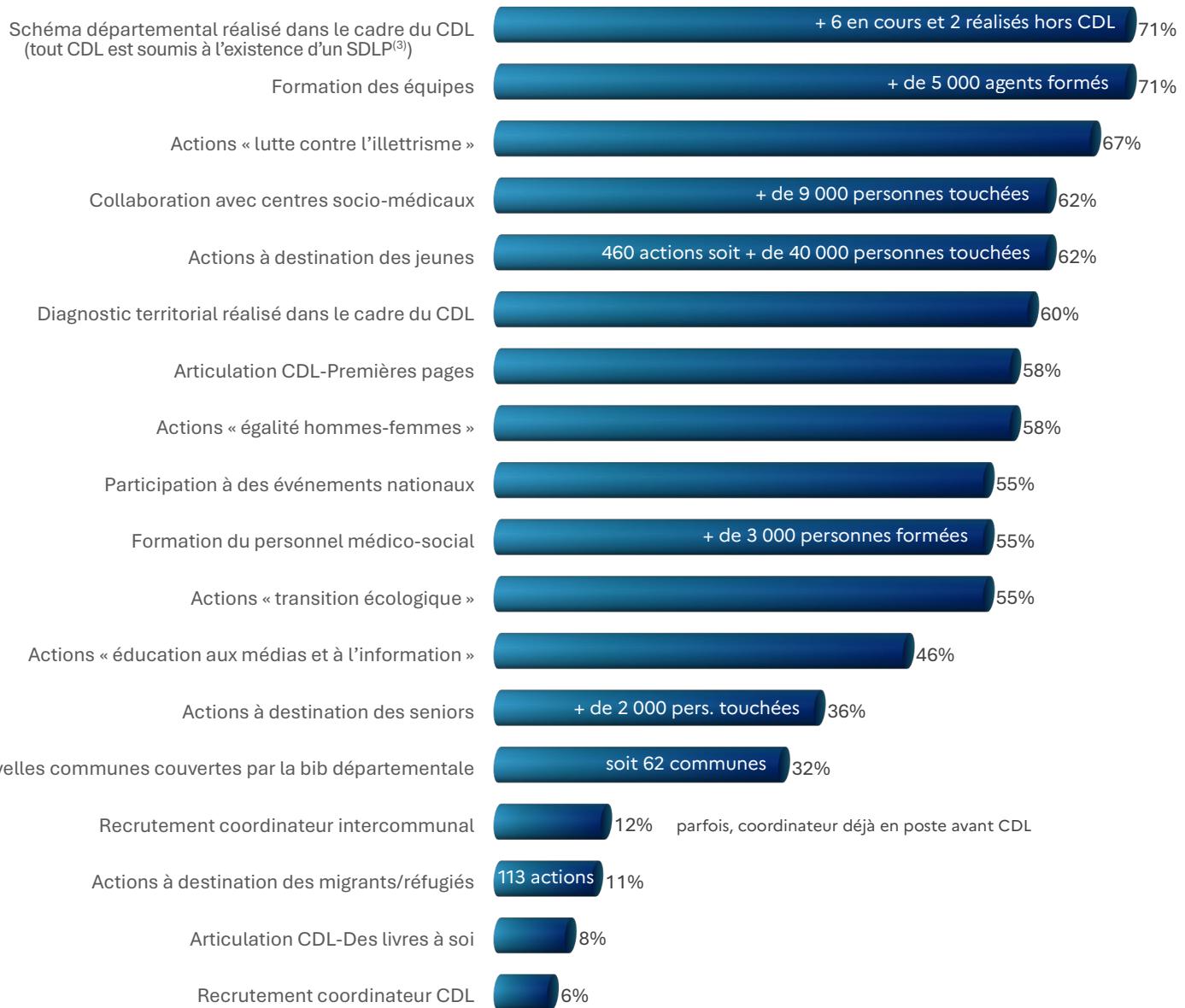
Carte des contrats départementaux lecture 2024



⁽¹⁾ 2 CDL sont communs à deux départements (Haut-Rhin et Bas-Rhin ; Haute-Corse et Corse du Sud).

3. Actions réalisées en 2024

% de CDL ayant réalisé ces actions sur le nombre total (66) de CDL actifs au 31 décembre 2024 ⁽²⁾



Nota bene : Les actions encourageant l'égalité hommes-femmes et la transition écologique ont vocation, à terme, à figurer dans chaque CDL.

⁽²⁾ Données actualisées en août 2025. Ces ratios ont été calculés en fonction des données remontées par les DRAC. Or, certains CDL ayant été signés courant ou fin 2024, certains indicateurs n'ont pas pu être renseignés, faute d'avoir pu effectuer un bilan.

⁽³⁾ SDLP ou schéma départemental de lecture publique.

4. Priorités plébiscitées en 2024

Quatre **priorités communes** ont pu être dégagées pour l'année 2024.

Un levier pour encourager la lecture des jeunes

La majorité des CDL intègrent des actions en direction de la **petite enfance** et de la **jeunesse**.

Par exemple, le CDL de la Nièvre (2022-2024) a permis de conduire 19 formations en direction des animateurs de centres de loisir. Celui de la Somme (2022-2024) a accueilli le festival « Des parents, des bébés, un livre », ayant touché 5 000 familles.



Je suis un arbre de S. Jaoui et A. Crahay
(lauréat 2025 du festival « Des parents, des bébés et des livres », BD Somme)

Celui de Territoire de Belfort (2024-2026) intègre l'organisation d'un prix littéraire des collèges, porté par la bibliothèque départementale (BD).



Prix littéraire des collèges © BD Belfort

Un service de proximité sociale et géographique

Les CDL sont aussi un moyen d'aller vers les **publics empêchés ou éloignés de la lecture**. Par exemple, celui de la Meuse (2022-2024) comprend un volet important dédié à la langue française, dans une perspective d'inclusion compte tenu notamment du taux de **jeunes en difficulté** avec la lecture (9,4%), ainsi que des interventions en **milieu pénitentiaire**, appuyées par une convention avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation. C'est ainsi que la BD de la Meuse accueille le Festival de l'écrit, destiné à « susciter le plaisir d'entrer en lecture et en écriture ».



Lauréats du festival de l'écrit 2024 (Meuse)
© Jean-Noël Portmann

Un outil qui permet l'innovation en bibliothèques

Les CDL sont un **levier d'expérimentation** pour les bibliothèques.

Le CDL de l'Ain (2023-2025) a permis de « **soutenir et promouvoir l'innovation** en bibliothèque en accompagnant la mise en œuvre d'une offre de service expérimentale dans les bibliothèques volontaires. Ainsi, des collections innovantes (instruments de musique, jeux/jouets, bricothèques...) ont été élaborées par la BD de l'Ain en co-développement avec les bibliothèques partenaires, avant de les mettre en test dans une bibliothèque différente chaque année.



Prêt de vinyles et disques (© BD de l'Ain)

La BD a également développé un nouveau rendez-vous littéraire, en s'appuyant sur une formation-action destinée aux agents et sur des médiations innovantes (quizz littéraire, lecture à voix haute...), pour attirer les publics adolescents notamment. Ces actions produisent des effets notables, aboutissent à la **mise en place de services pérennes** et constituent des exemples et des retours d'expérience probants pour les bibliothèques du territoire.

Autre exemple d'innovation, le CDL d'Indre-et-Loire (2024-2026), en lien avec l'ambition du Conseil départemental de « favoriser l'engagement citoyen pour accélérer les transitions », a mis en place une journée d'étude sur la **transition écologique** des bibliothèques ; elle a été suivie d'une journée de la lecture publique sur ce même thème en 2025 et de formations spécifiques en 2026.

Les Bibliothèques



Visuel d'un plaidoyer ABF (© Emilie Vast), utilisé pour la journée de la lecture publique en Indre-et-Loire

Une mise en visibilité dans le cadre d'événements nationaux

Pour augmenter leur **visibilité**, ces actions sont régulièrement intégrées à des **événements nationaux**, soit directement liés à la lecture (Biblis en folie, Nuit de la lecture, Partir en livre, Printemps des poètes...) soit liés à des politiques sociales ou culturelles plus larges (Journée d'action et de lutte contre l'illettrisme, Mois de la science, Mois du film documentaire, Semaine de la petite enfance...). Parfois, la signature de CDL coïncide également avec Biblis en Folie, la journée nationale des bibliothèques et médiathèques.

5. Perspectives

D'ici la fin 2026, 30 nouveaux CDL sont encore à signer pour parvenir à une couverture nationale, soit une quinzaine par an (2025 et 2026). Les prévisions actuelles permettent d'établir que cet objectif sera bien atteint, grâce à la mobilisation des acteurs du terrain (DRAC et départements).

6. Quelques CDL emblématiques

CDL Côtes d'Armor – signé le 22 mai 2023

Ce CDL réunit une variété d'actions articulées autour de différents dispositifs :

- Une **forte articulation avec les pactes culturels de territoire** (DRAC / Région / Département / EPCI) pour impulser la structuration des réseaux de lecture publique ;
- La réalisation d'une **étude de l'impact environnemental de la circulation des documents** de la bibliothèque départementale (navettes, bibliobus, prêts sur place) et refonte des modalités de circulation pour un réseau de lecture publique desservant 248 bibliothèques ;
- La réalisation de **catalogues de formation, d'action culturelle et de médiation** à destination des bibliothèques du réseau ;
- Un accès au livre et à la lecture, pour la **petite enfance** et pour la **jeunesse**, favorisé grâce à des formations en lien avec la lecture et le prêt d'instruments de musique pour les tout-petits ;
- La mise en œuvre du prix littéraire Louis Guilloux (décerné par un jury citoyen) avec 46 bibliothèques et notamment en direction des collèges ;
- Le financement de dispositifs **EAC/EMI dédié à l'écriture documentaire pour collégiens** ;
- La mise en œuvre de partenariats bibliothèques / EHPAD.

CDL Réunion – signé le 5 juin 2024

23 des 24 communes réunionnaises sont classées en zone France Ruralités Revitalisation. Le CDL a permis le renforcement de l'accompagnement apporté au réseau de lecture publique à l'échelle du territoire, avec une **attention aux territoires ruraux** moins dotés. Cela se traduit notamment par :

- Un soutien à la **dynamique de réseau** (réactivation début 2025 du comité régional réunionnais de l'Association des bibliothécaires de France, pour soutenir le recrutement et la formation de professionnels, notamment pour les auxiliaires de bibliothèques) ;
- Des actions de **formation** (journées professionnelles certifiées par la BD) ;
- Une politique de **tutorat** auprès des agents du réseau de lecture publique et académique, des agents de PMI, d'enseignants et professeurs, de personnels et bénéficiaires en milieux hospitaliers et carcéraux, d'intervenants sociaux et médiateurs culturels, d'acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, illustrateurs, libraires...) ;
- Une **expertise** auprès des communes de Saint-Paul et Saint-Pierre (conventions de partenariat) ;
- Des **dotations d'ouvrages** aux bibliothèques du réseau (la BD fournit un soutien à la connaissance du fonds local et à l'acquisition d'ouvrages. De nombreux livres donnés en 2024 proviennent d'un désherbage de ses collections, contenant des ouvrages réunionnais devenus rares et souvent absents des collections publiques des médiathèques) ;
- La connaissance, la valorisation et transmission du **patrimoine écrit et de la langue créole réunionnais** ;
- Un programme d'**expositions itinérantes** en prêt ;
- Des actions de lutte contre l'**illettrisme**.

CDL Calvados – signé le 6 juin 2024

Le CDL du Calvados vise notamment à améliorer **l'équité de la desserte des territoires**, par une refonte du système des navettes et le renouvellement des modalités de prêt de documents, pour permettre par exemple un **accès facilité des plus petites bibliothèques, en milieu rural, aux nouveautés**.

Il s'inscrit aussi dans la poursuite d'un programme Bibliothèque numérique de référence, en favorisant la circulation d'un FabLab mobile dans les bibliothèques du département : les équipes sont formées à l'utilisation et la médiation des machines et réaménagent parfois leurs espaces pour accueillir ce service, pendant plusieurs semaines. Il s'agit là aussi de faciliter **l'accès et l'appropriation des outils numériques en zone rurale**.

Par ailleurs, le CDL est aussi pensé comme un moyen de **collaboration entre la bibliothèque départementale et les services sociaux du département**, par exemple en développant des collections dans des centres d'action sociale ou PMI.



Signature du CDL Calvados à la médiathèque de Bretteville-l'Orgueilleuse
(© Charles Desservy, DRAC adjoint Normandie)